

# Compte rendu de la réunion AHI Du 14/05/2020

## Informations du ministre et des administrations centrales

---

- ▶ 178 000 places au total mobilisées dont 12 000 places hôtel supplémentaires ouvertes depuis le début du confinement.
- ▶ 3 000 places CHS.
- ▶ Une instruction aux préfets sur le déconfinement sur la base du rapport CASTEX est à paraître. Elle demandera notamment aux préfets d'organiser des réunions territoriales sur le sujet.
- ▶ Pas de mise en œuvre d'une économie de 6 Millions d'euros qui était envisagée sur le secteur en lien avec les tarifs plafonds.
- ▶ Prime : les personnels des LAM, LHSS, CAARUD en bénéficieront bien, de même que les personnels des maraudes.
- ▶ La DGCS remercie les associations pour leurs contributions sur le projet de plan de déconfinement AHI. Il est possible que ce plan de déconfinement AHI évolue la semaine prochaine et qu'une version V2 suive, du fait des remontées qui auront eu lieu après une première semaine de mise en œuvre. Sur la prime, la DGCS prévoit de réaliser une FAQ pour apporter des réponses à l'ensemble des questions que se poseraient encore les associations.

## Réaction des associations présentes

---

L'Uniooss salue les annonces faites sur l'application de **la prime pour les LHSS, CAARUD, LAM**, au sujet desquels elle avait interrogé le Ministère, et les économies auxquelles il est renoncé pour 2020. Elle relaie les interrogations d'Habitat et Humanisme, qui viennent s'ajouter à celle de la FAPIL, sur l'application de la **prime pour les personnels du logement accompagné** et notamment des pensions de famille.

**Réponse Ministre et cabinet** : le gouvernement souhaite pouvoir l'appliquer aux personnels des pensions de famille, qui sont sur le BOP 177, sans que cela ne soit certain à ce jour. Les personnels des FJT et FTM n'étant pas sur ce BOP, la question pour eux n'est pas tranchée.

- ▶ Des évacuations de petits campements sans solutions de sortie sur Aubervilliers sont signalées.
- ▶ **La demande d'une circulaire** venant rappeler les conséquences à tirer de la prolongation de la trêve hivernale est formulée pour faciliter les dialogues avec certaines DDCS.

- La FAS plaide pour la création d'un **outil d'observation sociale locale** à consolider au national qui permettrait notamment d'objectiver l'augmentation de la pauvreté sur 2020 et 2021.
- La FAP continue à plaider pour un **fonds d'aide aux impayés de loyers**.  
**Réponse Ministre** : Il continue d'échanger avec les bailleurs sociaux et les associations de locataires pour objectiver la question et agir.
- Plusieurs associations insistent sur les **pertes de salaires** auxquelles vont devoir faire face les salariés en **activité partielle** et demandent du soutien sur le sujet.  
**Réponse Ministre** : Il va faire le lien avec le Ministère du Travail et de l'Emploi sur le sujet.
- Le besoin de coordination locale sur les masques et tickets services est rappelé.
- Certains soulignent les inégalités géographiques en matière de distributions de masques et alertent sur le fait que sur certains territoires, les chèques services sont considérés comme devant venir en déduction de la dotation.
- La difficulté à mettre en œuvre la règle des 4m2 pour la distanciation est indiquée, ainsi que de prévoir des **espaces dédiés pour les personnes contacts**. Certains demandent la création d'un groupe de travail méthodologique pour réfléchir à l'organisation de l'application du déconfinement, et pour réfléchir notamment sur les fiches qui seraient nécessaires pour obtenir le consentement de la personne diagnostiquée Covid + pour aller dans un CHS.
- Certains alertent sur la difficulté auxquelles les structures vont devoir faire face si tous leurs **salariés sont considérés comme cas contacts et doivent donc être envoyés en quatorzaine**. La DGCS rappelle qu'il faut trouver un équilibre entre prise en charge des personnes accueillies et protection des salariés.
- Certains soulignent les difficultés auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils **accueillent des familles, surtout monoparentales en centres d'hébergement** : port des masques par les enfants, familles dans lesquelles le parent et des enfants (mais pas tous) sont diagnostiqués Covid + : quelle attitude tenir face aux enfants qui ne sont pas Covid + ( envoi avec la mère et de tous les frères et sœurs , Covid+ ou pas, dans le CHS le plus souvent, ce qui n'est pas sans poser question ). Besoin d'appui pour faire face à ces situations.
- Certains indiquent qu'ils sont sollicités dans les CHS dédiés aux publics précaires pour accueillir aussi des personnes « grand public » diagnostiquées Covid +, ou pour transformer les CHS existants à destination du grand public. Les situations du Var, de la Corse, de l'Yonne sont évoquées en plus de celle des Bouches du Rhône qui avait déjà été identifiée.  
**Réponse Ministre** : Il veillera à ce que les CHS soient bien dédiés aux publics précaires.
- La gestion du lavage des masques lavables est évoquée comme problématique.

FIN.

